

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 3

Artikel: Halte ! le rasoir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quand je le vis s'arrêter devant le 1^{er} régiment suisse, qui se trouvait dans notre brigade. Mon ami, le capitaine Rey, fut à même de le contempler tout à son aise : comme moi, il fut frappé de l'inquiétude de son regard. En descendant de cheval, il s'était appuyé contre des poutres et des planches, qui devaient servir à la construction du pont. Il baissait la tête, pour la relever ensuite d'un air de préoccupation et d'impatience, et, s'adressant au général du génie Eblé :

— C'est bien long, général, c'est bien long !

— Sire, vous le voyez, mes hommes sont dans l'eau jusqu'au cou, les glaçons interrompent leur travail ; je n'ai point de vivres et d'eau-de-vie pour les réchauffer.

— Assez ! assez ! répondit l'empereur.

Il se mit de nouveau à regarder la terre. Peu de moments après, il recommença ses plaintes et paraissait avoir oublié les observations du général. De temps à autre, il prenait sa longue-vue. Connaissant les mouvements de l'armée russe, qui arrivait à marches forcées sur le Dnieper, il craignait d'être coupé et à la merci de l'ennemi, qui voulait nous entourer de trois côtés à la fois, avant que les ponts fussent achevés. Je ne sais si je me trompe, mais ce moment fut un des plus cruels de sa vie. Sa figure ne trahissait cependant pas d'émotion ; on n'y lisait que l'impatience... C'était le 27 novembre au soir.

(La fin samedi.)

En hiver.

Eh bien, nous sommes en hiver !

— Je vous remercie du renseignement, mais, en vérité, nous nous en doutions déjà à certains signes qui ne trompent guère. Ce sont d'abord les parties saillantes du visage, nez et oreilles, dont les teintes vont de la tomate au pruneau. Il y a aussi les engelures, un avant-goût du purgatoire. Les pots à eau, les cuvettes craquent ; les robinets ne jouent plus.

— Et à quoi passez-vous les longues soirées au village ?

— Nous luttons, souvent en vain, contre la bise. Indiscrète et bruyante, elle entre par les fenêtres mal jointes — on n'en connaît guère d'autres à la campagne — s'étale sur les planchers, secoue les portes, grimpe le long des rideaux et se faufile jusque dans les lits.

Pendant ce temps, nous nous rôtissons les tibias devant la cheminée toute rouge ; les tibias une fois à point, ce qu'on reconnaît à une légère odeur de roussi, on se fume les côtes. Certains frileux peuvent s'adonner pendant plusieurs heures à cet exercice de derviche tourneur.

On ne s'ennuie point néanmoins ; rien n'étant plus propice à la rêverie et à la causerie que la flamme du foyer. Je la regarde aller, venir, s'éteindre ici pour se rallumer là, et cette flamme évoque une foule d'images qui se pressent à notre pensée. Puis on cause avec plus de liberté, plus d'abandon : tant de choses se disent mieux quand, au lieu de regarder son interlocuteur, on regarde le feu, toujours discret.

On s'avoue réciproquement : « Je boirais bien une tasse de thé ! » C'est l'accord parfait. La bouilloire dit sa petite chanson, toujours plus haut, toujours plus haut. Et les feuilles de Chine ou de Ceylan répandent partout leur fin arôme. Une « trempette » de biscuits, après quoi, bonsoir la compagnie ! On se trouve juste dans les dispositions favorables pour réchauffer promptement le lit qui nous attend.

ELÉONORE BICHELER.

Une poignée de drôleries.

PROPOS d'un gricheux à l'ouïe d'un pianiste en renom :

« Ce qu'on peut souhaiter de mieux à ces artistes, c'est le violon ! »

✱

Arithmétique d'avocats. — Entendu au Tribunal cantonal, de la bouche d'un avocat très connu :

« Ah ! messieurs les juges, représentez-vous cette automobile, lancée à une allure de 30 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire... à cinq cents mètres par seconde !... »

✱

En session d'examen de droit. L'examineur à l'un des candidats :

— Voyons, citez-moi quelques auteurs latins.

Le candidat, hésitant :

— Eh bien, eh bien, il y a... Télémaque, par exemple !

✱

Le pied anglais. — Au magasin de chaussures, à Montreux :

Une Anglaise vient d'essayer une paire de larges bottines. Elle les laisse.

LA MARCHANDE. — Vous n'en voulez pas ? Désolée, madame, mais je n'en ai pas de plus grandes pour le moment !

✱

L'éducation classique. — Nous avons, heureusement pour nous, quelques chefs de gare bons lettrés. L'été dernier, en gare de V., un professeur anglais et sa femme essayaient en vain de se faire comprendre en leur langue. Il s'agissait d'un dépôt de bagages.

Alors, milady eut une inspiration subite :

— Dis-moi — s'écria-t-elle en son anglais — si tu essayais du latin ?

• Et l'Anglais, déposant sa malle :

— *Requiescat in pace. Resurgam !*

Le fonctionnaire :

— C'est bien. Qu'elle repose en paix ; vous reviendrez. Au revoir !

PAYSAN DU SEYON.

On syndico d'attaque.

VO SÈDE que ti lè z'an pè vè la St-Sylvestre on dusse convoqué lo conset générât à-bin lo conset comunat po decidà que voliant fère l'an que vint. L'appelant cein lo *budget* que l'è quemet se on desà onna follie de papà iò s'écrit dessus tot l'erdzeint que la municipalité l'a lo drà d'empilleyi tant qu'à l'autro bounan : tant po lè tserraire, tant po lè z'ècoule, tant po la nâ, tant po lè vacachon. (Lè vacachon l'è guiero pouant bâire de demi à-bin medzi de saocesse à-bin fèdzo ein faseint lau tornâre.)

Dan lo syndico de Revirebise l'avai fè asseimblia dein lau grand pailo lo conset comunat po clii budget et pu po oquie d'autro que vu vo dere tot ora. Lo budget l'ètai bin parti ; nion n'avai reccliamâ ; lo chapitre dâi vacachon l'avai passâ quemet n'einludzo quand bin lo chiffre l'ètai gros. Quand l'è que tot fut fini, vaité que lo syndico demande la parola et lau fâ :

— Mè z'amî ! voudrî oncora vo dere oquie qu'on a devevâ ein municipalité. Vo sède prau que ti lè z'an à-bin bounan lâi a dâi trope de dzein de pè lè velâdzo derrâi que vignant mendèyi et demandâ l'ermonna, que cein l'è onna vergogna : dâi bouibo, dâi fémalle, mimameint dâi femme. On pao pas pî abrèva sein ôdre demandâ : « Dau bounan, se vo pllie ! Dau bounan se vo pllie ! » et tsantâ :

Nous avons les pieds dans la neige
Et le bout des doigts gelé.

Vo dio que n'est pas guîet tot cein. Et aprî lo bounan on ne trâove pemin de pice de dou centimo et de ion dein la coumouna, que l'è onna misère po lo fretâ que veind lo laci, du que pao pas rebailli dâi dzauno po reindre à cliiau que vignant querî lo laci à la fretâre. L'è onna misère assebin po lo pridzo, po cein que lo menistère sè pllieint que, dein lo mâi de janvier ne trâove pas dein la crouseille dâi dzauno quemet

tot lo resto dau teimps... ne trâove que dâi bonton que faut bailli à la « Societâ de couture ». Stasse orâ ein a omète po dhî z'an. Tot cein ie vint damâcheint lè z'ermonne que faut fère à-bin bounan. Sè pas se vo mè comprende ? Lè rein que po vo dere que faut decidâ que sâi dèfeindu de mendèyi tsi no à-bin bounan. Ite-vo d'avi ?

— Oï ! Bin su ! Appouyi ! Bin dèvesâ ! Vive lo syndico ! que repondant lè conseilè.

— Eh bin ! so refâ lo syndico, la loi sarâi fète dinse :

C'est défendu de mendier dans la commune de Revirebise, sous peine de cinq francs d'amende.

— Ite-vo d'accò ?

— Rein de pe justo, syndico. Bravo !

— Vâi mâ ! fa on conseilè, se clii que mendèye n'a pas cinq francs, que foudrâi-te lâi fère ? On pao portant pas l'empresenâ, tot cein farâi dâi frais po la coumouna. Qu'ein peinsâ-vo ?

— Citoyen, que repnd lo syndico, la municipalité l'a assebin peinsâ à cein et l'a decidâ d'ècrire po fini :

Celui qui n'aura pas les cinq francs sur lui devra continuer à mendier, accompagné du garde-champêtre, jusqu'à ce qu'il ait assez pour payer son amende.

— Eh ! bravo, syndico ! On è ti de voutron avi. Vo z'âi bin dèvesâ !

Quand l'è que clii loi fut votâie, lè conseilè sè desirant eintre leu :

— Ma fâi, po avâi on syndico quemet on a, et que peinsâ à tot, faut allâ bin llein. L'è on hommo de teppa. Respet por li.

MARC A LOUIS.

Petites annales de janvier.

19 JANVIER 1645. — Le 19^e jour au mois de Janvier 1645, jour de dimanche, environ les 8 heures du matin, presque tous les ministres estoient en action de leurs presches, il se fist un orage si grand que jamais homme vivant ne peut dire qu'il soit arrivé tel ; qui a esbranlé les temples et clochers, les châteaux et les maysons plus relevées, et n'a espargné presque aucune en toutes les terres de Messieurs de Berne, en leur pays romand ; le pays allemand n'en a pas esté quitte ; abattu les tours et clochers, rompu et desraciné les arbres, desporté les plus gros basteaux faits à l'holandoise, et avons nouvelle que telle tempeste a esté en Savoye. Et mesme que le Rhône près Genève a esté retardé de son cours par l'impétuosité de tel orage, par quelque petit espace. Se sont faites deux tonnerres et des esclaires les precedans grandement espouvantables en telle saison hybernale. Dieu nous soit miséricordieux et propice.

En dictée année a esté une grande sécheresse et chaleur excessive, mais l'année a esté grandement abondante en vin, en froment, avoines et légumes. Plusieurs personnes à Genève alèrent recueillir, au lit du Rhône asseché, des poissons.

(En tête du registre des baptêmes de Corsier.)

Halte ! le rasoir.

DOIT-ON, oui ou non, se raser ?

La question, en dépit des apparences, est loin d'être futile.

Dans la bonne logique des choses, il apparaît clairement *a priori* que la barbe doit nous être utile.

La barbe, que d'aucuns considèrent uniquement comme un accessoire d'élégance, en bonne hygiène, ne saurait être considérée comme une non valeur.

En somme, elle est belle et bien un organe de défense, tout comme la chevelure, comme les cils et les sourcils, comme ces touffes pileuses qui garnissent l'entrée de nos narines.

Quantité de gens coupent leur barbe qui ne paraissent pas plus mal s'en porter pour cela !

Le fait est exact. Mais, reste à savoir s'ils ne se trouveraient pas mieux de l'avoir, si nombre de petits accidents qui surviennent communément à ces « rasés » n'ont pas précisément pour motif déterminant une visite au barbier !

Le professeur Elison, d'Edimbourg, ayant conseillé aux tailleurs de pierre de laisser croître leur barbe et leurs moustaches, remarqua qu'il avait réussi à les protéger contre la respiration des poussières siliceuses dont l'absorption abrégait leur vie dans des proportions considérables.

Le *Journal militaire* de Londres a enregistré cette remarque instructive que dans les régiments où le port de la barbe était la règle, les hommes se trouvaient incomparablement moins éprouvés par les refroidissements que dans les autres.

Par nature la barbe est mauvaise conductrice de la chaleur ; il s'en suit qu'elle conserve merveilleusement le calorique et constitue au visage qu'elle recouvre un véritable matelas protecteur contre le gel ou même les simples courants d'air, et cela pourtant sans jamais gêner en rien la fonction de l'évaporation constante.

M. Szokalsky donne une curieuse statistique relevée d'après 53 individus vigoureux et bien portants qui, employés du chemin de fer de Lyon, avaient tous fait couper leur barbe à peu près à la même époque.

« Tous, dit-il, éprouvaient après l'abrasion de leurs barbes, moustaches et favoris, une sensation pénible de froid sur les parties de la face dénudée subitement. J'ai compté 27 cas de maux de dents parmi lesquels il y avait 11 névralgies dentaires et faciales, 16 cas de fluxions gengivales avec ou sans abcès, 13 cas de carie dentaire ancienne qui étaient évidemment activées par l'abrasion et qui exigeaient l'avulsion des dents. Les névralgies étaient fort difficiles à guérir ; deux étaient rebelles et n'ont cédé que lorsque la barbe eût repoussé de nouveau.

« La maladie la plus fréquente après les maux de dents était le catarrhe nasal simple ou compliqué de l'irritation de la gorge ; j'en ai observé vingt-trois cas, dont plusieurs présentèrent une opiniâtreté remarquable ; chez des sujets lymphatiques, je constatai six fois le gonflement des glandes submaxillaires ; deux malades effrayés par leur ténacité ont fait repousser leur barbe et ils ont été débarrassés bientôt de cette affection.

» Le besoin plus fréquent de cracher ou d'avaler la salive fut constaté par un grand nombre d'individus rasés ; mais il est survenu deux fois une véritable salivation accompagnée d'une tuméfaction douloureuse des parotides. »

Trois médecins français ont dûment constaté que si la paralysie faciale *a frigore* est plus fréquente chez la femme que chez l'homme, — la proportion est de 12 à 2 cas, — c'est uniquement que la femme est privée communément de barbe.

Du reste, aucun de ces trois médecins n'a jamais rencontré cette affection chez des sujets portant leur barbe ; seuls les individus rasés en sont atteints.

Après ça, n'est-on pas en droit de dire avec le Dr Fournier : « La toison qui abrite une partie de notre visage, nous est tous les jours d'un utile secours contre les affections névralgiques, les maux de dents, les érythèmes qui résultent de l'exposition du visage à un vent trop vif ou à une forte chaleur. Accordons-lui donc des soins attentifs. »

« C'est pour le Conteur ».

UN négociant d'un canton voisin demandait par la voie des journaux un employé qui pût diriger le service d'expédition. Il reçut plusieurs offres par lettres.

Dans une de celles-ci, on lisait :

« Je suis né à M^{...}, le 5 décembre 1872, après

avoir été dans un bureau depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 19... Je suis plein de bonne volonté et, je puis le dire sans prétention, ce que je sais est doublé de savoir-faire... Les références ne me manquent point, etc., etc. ».

✱

Un brave homme, affligé d'un oeil de verre, disait l'autre jour à quelqu'un qui le félicitait sur la similitude de ses deux yeux, si parfaite qu'on avait peine à distinguer le faux du vrai :

— Oh ! ce n'est rien, ça, fallait voir le premier, celui que je m'étais fait poser à Berne. Il était encore bien mieux. Je l'ai cassé, malheureusement ; un accident, quoi ! Mais celui-là, je vous dis, y m'allait comme un gant.

✱

Quand on s'appelle Dubois.

Monsieur Dubois donc se trouvait, dimanche matin, chez son coiffeur. Il se faisait raser. Le garçon, pressé sans doute de fermer la boutique, précipitait exceptionnellement le service. Il appuie un peu trop fort : le sang jaillit.

La balafre est légère et le client de bonne humeur :

— Marc, fait celui-ci, vous n'allez pas me couper le cou ?

Et Marc, souriant d'un petit air entendu :

— Excusez-moi, m'sieu ; j'sais bien qu'il n'est pas permis de couper du bois le dimanche.

✱

Dans le funiculaire. Entre deux amis. L'un habite Ouchy, le second est marchand de cerceaux, en ville.

L'habitant d'Ouchy :

— Alors, tu as pu enfin descendre une fois ?

— Oui, y m'a fallu aller prendre mesure pour un cercueil.

— Tu vois, le malheur des uns fait le bonheur des autres.

— Que veux-tu, mon vieux, y faut bien que tout le monde vive.

Voyage patriotique de M. Malinet.

(Extrait de *Facéties*, J. Besançon.)

III

LE conseiller n'eut pas l'air surpris. L'étranger continua :

— Les aimables, les excellents amis ! Quelles bonnes parties nous avons faites ensemble ! Mais alors c'était encore la jeunesse, l'âge de l'insouciance. Aujourd'hui les inquiétudes sont venues ; elles ont répandu de la neige sur mes cheveux. Qui me rendra les heures passées avec mes compagnons d'étude ? Merci, monsieur ; sans le savoir, vous m'avez procuré un instant de bonheur.

Cette poésie déplaisait à M. le conseiller, qui répondit d'une voix grave :

— Il n'y a pas de quoi, c'est aussi une reminiscence de ma jeunesse. Mais aujourd'hui les choses ont bien changé en France.

— On s'y amuse encore.

— Trop, monsieur, je le crains, s'il faut ajouter foi à ce que racontent les gazettes, la position est critique, fort critique.

— Mais non. La France est prospère. Les années précédentes ont été mauvaises à cause du phylloxéra. En revanche, les cognacs se vendent bien.

— Et la prospérité morale, monsieur, la prospérité morale ! Puisque vous êtes en Suisse, étudiez le jeu admirable de nos institutions, et vous verrez bientôt ce qui manque aux vôtres.

— A vous, monsieur, on ne vous reprochera pas de manquer de patriotisme. Vous avez une excellente opinion de votre pays, et ma foi ! vous avez raison. Je viens souvent en Suisse, et je trouve que nous aurions beaucoup de choses à vous emprunter.

— D'abord, notre esprit républicain.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites ; en France nous sommes devenus républicains par force, bien plus que par goût.

Alors M. le conseiller catéchisa son Gambetta, et si nous n'inscrivons point ici leurs mémorables discours, c'est que nous ne voulons faire aucune incursion dans le domaine politique. Cette conversation intéressante se prolongea jusqu'à la gare de Fribourg ; le Gambetta semblait convaincu ; il n'opposait qu'une faible résistance aux arguments du conseiller, et celui-ci voyait avec peine approcher le moment où il devait quitter son illustre ami.

— Vous arrêtez-vous à Fribourg ? demanda M. A. Malinet.

— Non, je vais droit à la place de fête.

— Et moi aussi ; nous ferons, si vous le voulez bien, la route ensemble.

— Avec plaisir.

Nos deux politiques n'aperçurent aucun drap, ils ne virent ni écussons, ni devises, ni guirlandes ; ils ne s'arrêtèrent point devant le Tilleul de Morat ; ils n'accordèrent aucune attention à la Cathédrale ni au Pont suspendu. Le Français était charmé par l'éloquence du conseiller Malinet qui, en termes choisis mais exacts, lui exposait les grands bienfaits de l'instruction publique, telle qu'elle est organisée en Suisse. Là, le conseiller était dans son élément, en qualité de membre de la commission des écoles.

Ils arrivèrent à la cantine, sans que le trajet leur eût semblé long.

(A suivre.)

J. BESANÇON.

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot & Cie, éditeurs, à Lausanne.)

La semaine-attractions.

Théâtre. — Demain, dimanche, en matinée, à 2 $\frac{1}{2}$ h., deuxième de la *Goualeuse*, le drame qui eut grand succès dimanche dernier. En soirée, à 8 h., troisième de *Frère Jacques*, puis un éclat de rire : *L'anglais tel qu'on le parle*. — Mardi 22. Tournée Baret, *Les plumes du geai* et *Le cultivateur de Chicago*. — Jeudi 24. A la demande générale, deuxième de *Tartufe*. — Dimanche 27, en matinée et le soir, un drame de pleurs et rires : *Les pirates de la Savane*.

✱

Mardis de poésie. — Mardi prochain, 22 janvier, commence la deuxième série des mardis de poésie. Le grand succès de la première série répond de celui de la seconde, d'autant que le programme de celle-ci est des plus intéressants et des plus variés.

✱

Kursaal. — On se prépare ferme, à Bel-Air, pour la revue annuelle, dont la première représentation aura lieu vendredi prochain. On dit merveilles des surprises que nous réserve la direction.

Le compère est un artiste de valeur, la commère, toute de grâce et d'entrain. Les ballets sont merveilleux, les costumes éblouissants, les décors admirables, l'esprit pétillant dans tous les couplets et la musique est à l'avenant.

Avec tout cela, combien pensez-vous que *Fêtes seulement* — c'est le titre de la revue — va fournir de représentations ?... Dix ?... Quinze ?... Vingt ?... Allons, dites ?... *Lausanne brigue* en eut une trentaine. Il y a un an de cela. Et le progrès !

Retenez bien ceci,

c'est que le café est nuisible, qu'à la longue il fatigue le cœur et les nerfs, sans parler de la digestion ! Et songez de plus que le café de malt de Kathreiner est une boisson telle que l'homme cultivé en a besoin pour sa consommation quotidienne, c'est-à-dire qu'elle est substantielle, agréable, stimulante et qu'elle possède en outre un goût prononcé de café. Le café de malt de Kathreiner ne se vend qu'en paquets fermes portant le portrait et la signature du curé Kneipp.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, SUCCESSEUR.